



POLITIQUE CLIMATIQUE ET ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Ces dernières années, l'Afrique subsaharienne connaît une croissance économique vigoureuse et régulière avec des économies en pleine mutation. Pour accompagner cette transformation, le FAGACE, l'un des acteurs majeurs de financement des investissements, s'engage à promouvoir les initiatives en faveur de la croissance inclusive et la transition vers une croissance verte dans les 14 pays de sa zone d'intervention.

Notre vision est de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles afin de permettre aux pays africains de mieux tirer profit de leur potentiel, tout en veillant à préserver ces ressources.

Ceci conformément à la résolution de Rio+20 sur l'économie verte à l'initiative de l'ONU qui a décrété que la période 2014 à 2024 serait la Décennie de l'«Energie durable pour tous». Depuis sa création en 1977 d'importants progrès ont été accomplis en matière de conception d'outils appropriés dans les opérations du Fonds, afin de lui donner la place qui lui revient et les préoccupations écologiques sont régulièrement prises en compte dans la conception des projets.

En outre lors des dernières réunions des instances dirigeantes du Fonds, les pays membres se sont accordés pour reconnaître que le développement durable et la lutte contre la pauvreté ne sauraient être dissociés. Ceci pour appuyer la concrétisation des engagements des chefs d'Etat et de gouvernement en matière de développement durable lors Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 20 au 22 juin 2012. Ainsi par exemple des dispositions ont été prises pour renforcer la participation du Fonds au capital de la Société Africaine des Biocarburants et des Energies Renouvelables (SABER-ABREC) et doter du Fonds d'une stratégie des changements climatiques à la hauteur des enjeux et défis nationaux, régionaux et internationaux en matière des changements climatiques..

Le Fonds consolide et renforce sa coopération avec les partenaires techniques et financiers sous-régionaux et internationaux comme la SNV notamment, afin d'optimiser les efforts visant à améliorer la gestion durable de l'environnement.

Notre objectif est :

- de promouvoir et financer des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans les secteurs public et privé,
- d'appuyer le transfert de nouvelles technologies vertes pour le développement des industries des énergies renouvelables, entre autres pour garantir la réussite de ce projet, le comité de Direction du Fonds, l'organe de pilotage, sert de cadre pour une revue continue de l'adéquation entre la présente politique et les objectifs visés.

